

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 11 MARS 1797.

Fin de Constantinople, du 25 Janvier.

*Fin du Rapport de l'audience donnée au général
Aubert-Dubayet &c.*

On avoit disposé trois tables, la première pour le Grand-Visir et l'ambassadeur, les deux autres pour le Defterdar-Effendi (ministre des finances), et pour le Nichandgi-Effendi (appositeur du chiffre impérial), à côté desquels étoient placées dix personnes de la suite de l'ambassadeur. Il existe ordinairement une quatrième table; mais celle du Capitan-Pacha ne fut point servie, une indisposition ayant empêché ce Grand-Amiral de paroître au Divan. Ce fut une privation sensible pour tous les françois, qui lui rendent avec usure l'attachement qu'il porte à leur nation.

Le sherbet, l'eau de rose et les parfums ayant suivi ce banquet (aussi remarquable par la profusion des mets que par la rapidité avec laquelle ils se succèdent), le Grand-Visir et l'ambassadeur se séparèrent momentanément. Ce dernier, accompagné du Drogman de la Porte, fut conduit par les officiers de cérémonie au lieu où les ambassadeurs sont revêtus de la pelisse d'honneur. On lui passa la sienne: six autres pelisses, huit *Ké.ékers* et quarante *Cafesans*, espèces différentes de manteaux, furent distribués entre les personnes du cortège qui avoient été désignées pour recevoir cette marque de distinction. C'est ici le lieu de faire une observation qui intéresse plus encore que les précédentes et la dignité de la Porte et celle des ambassadeurs. Comment se fait-il que la cérémonie à laquelle les Turcs attachent le plus d'importance, se passe en plein air et dans une cour? Un lieu semblable répugne trop évidemment à la solennité d'un acte qui a pour but d'honorer les ambassadeurs; et il est digne de la Sublime Por-

te, qui donne à la fois le précepte et l'exemple des vertus hospitalières, de consacrer pour cette cérémonie un appartement qui réponde à son objet.

Le moment approchoit où l'ambassadeur alloit enfin recevoir l'audience du Grand-Sultan. Une vaste galerie, occupée par des Pages et des Eunuques blancs, le conduisit à la salle du trône. Il y entra libre comme il convenoit à son caractère; il ne fut point contenu par les Capidgi-Bachi (gentilshommes de la chambre), et il n'auroit pu consentir à l'être, si la Sublime Porte, en supprimant pour lui un usage qui ne subsistera sans doute pour aucun autre ambassadeur, ne lui eût donné cette dernière marque de bienveillance et de considération, dont le gouvernement françois reconnoitra tout le prix. Avancé près du trône, avec le secrétaire de légation et quatre citoyens, libres comme lui, (1) l'ambassadeur salua respectueusement le Grand-Seigneur, à côté duquel paroissoient debout le Grand-Visir et le chef des Eunuques blancs. Cet Empereur, environné des attributs de sa puissance, étoit assis sur un trône ou lit de forme antique, dont la broderie étoit relevée par des perles fines. Au-dessus s'élevoit un dais soutenu par des colonnes de vermeil, et orné de globes en or où des diamans brilloient incrustés. Les habits du Sultan répondoient à tant de magnificence, et partout la pompe orientale étoit déployée dans son plus grand éclat. C'est au milieu de cet appareil, que l'ambassadeur, tout entier à l'objet

(1) Ces quatre citoyens représentoient ensemble le corps National, savoir: le général Ménant, les Militaires; le général Pérée, les Marins; le premier député du commerce, les négocians; & un citoyen non fonctionnaire, le surplus de la Nation.

de sa mission, porta ainsi la parole. (*Nous avons donné son discours*).

Le Drogman qui avoit interprété ce discours au Grand-Seigneur, en transmit aussitôt la réponse: elle contenoit, avec les expressions de l'ancien attachement de Sa Hauteffe pour la France, de nouveaux gages de ses dispositions à lui en donner des preuves si souvent méritées. L'ambassadeur fit en ce moment la remise de ses lettres de créance, qu'il prit des mains du secrétaire de légation, pour les passer au Mir-Alem (chef des Capidgi-Bachi): le Grand-Visir les reçut à son tour et les déposa sur le trône. Cet acte consommé, l'ambassadeur renouvela son salut au Grand-Seigneur, dont les regards de bienveillance lui répondirent de la manière la plus flatteuse; il sortit de la salle du trône, emportant avec lui toute la satisfaction que devoit lui inspirer l'accueil affectueux et distingué du chef suprême de l'Empire Ottoman.

Alors il rejoignit son cortège, qui l'attendoit dans la première cour et s'étoit rangé en ordre. Bientôt un nouveau spectacle vint couronner les scènes de la journée. On vit paroître à cheval, au milieu de suites pompeuses, les ministres, les colonels et tous les grands officiers, qui se retiroient du sérail. Chacun d'eux saluoit, en passant, l'ambassadeur et en étoit salué. Le Grand-Visir sortit le dernier; les mêmes salutations furent données et reçues de part et d'autre. Ces différens groupes ayant successivement défilé, le cortège de l'ambassadeur se retira de la Porte, en reprenant son ordre de marche. Partout l'affluence des spectateurs s'étoit accrue depuis le matin: la beauté du jour et la nouveauté du spectacle, se réunissoient pour mettre en mouvement la foule qui remplissoit les rues, les places et les boutiques. Ce qui excita surtout la curiosité, ce fut la brillante compagnie d'artillerie légère, dont la vue étoit absolument neuve pour les Turcs. Il s'en falloit bien que cet appareil militaire produisît la moindre impression défavorable. Ces soldats étoient des françois, ces françois des frères d'armes: sous ce double rapport, ils ne pouvoient qu'être vus avec beaucoup de plaisir. Aussi tous les visages portoient-ils l'empreinte de la satisfaction. Témoins de cette joie commune, le cortège revint sur les bords du canal, où l'on devoit se rembarquer. Les officiers de la Porte, qui avoient reconduit l'ambassadeur, prirent congé de lui en cet endroit; et son retour à Top-Hana fut marqué par un nouveau salut des frégates.

Le débarquement terminé, il fallut attendre la compagnie d'artillerie légère, qui avoit été obligée de faire un détour. Elle parut tout-à-

comp, annoncée par ses trompettes, et le sabre hors du fourreau. Dès qu'elle eut repris son rang, l'on s'achemina vers le palais de la république, en suivant la rue de Péra, séjour des ambassadeurs et de la plupart des Européens. Les spectateurs n'y étoient pas moins nombreux qu'à Constantinople, et s'ils n'avoient pas tous la même disposition à juger favorablement, ils ne purent concevoir en général qu'une opinion digne des françois, puisque leur cortège a été constamment présidé par la décence. Il étoit une heure après-midi lorsqu'on rentra au Palais. On se rangea sur la terrasse, et l'ambassadeur, avant de quitter ses concitoyens, satisfit à l'impulsion de son cœur, en leur payant, dans une courte harangue, le tribut d'éloges qu'ils avoient tous mérité.

Ainsi fut marqué le beau jour où l'ambassadeur de la république françoise, organe de son gouvernement constitutionnel, resserra les nœuds de plus en plus révés, qui unissent à jamais la France et l'Empire Othoman. C'eût été peu d'offrir des détails communs à toutes les descriptions, lorsque cette audience a présenté des faits qui la distinguent. C'eût été peu encore de ne faire appercevoir que les innovations consenties, sans indiquer celles qui doivent en être la conséquence. On n'a rien dissimulé: on devoit cette franchise à l'honneur des françois, au caractère commun à tous les ambassadeurs, et particulièrement aux sentimens de la Sublime Porte, qui a donné des preuves de ce qu'elle est susceptible de faire, en regard pour le premier droit des Nations, en concédant au général Aubert-Dubayet tous les points qu'il avoit réclamés.

Puisse son exemple être perfectionné par ses successeurs, et déterminer l'époque d'un cérémonial parfaitement conforme à la dignité des Peuples Européens! On n'a pas de vœux à faire, au surplus, pour les progrès de l'harmonie qui règne entre les deux puissances les plus anciennement alliées, puisqu'il est impossible de rien ajouter aux sentimens inaltérables qui l'entretiennent et la garantissent.

De Madrid, le 13 Février.

Les préparatifs de notre guerre contre le Portugal paroissent se ralentir beaucoup; nos troupes, qui sont cantonnées dans l'Estramadure, y éprouvent de grands besoins, et c'est, sans doute, en partie pour cette raison, qu'on vient d'en faire filer plusieurs détachemens vers l'Andalousie; il paroît, d'ailleurs, que c'est vers les côtes de cette dernière province que se dirigent principalement les opérations militaires. Notre grande escadre, destinée pour Cadix, est sortie

de Carthagène le 31 Janvier et le 1er de Février, sous les ordres de don Joseph de Cordova, et nous savons que, le 5 de ce mois, elle étoit à la vue de la baie de Cadix, dont les vents contraires lui interdisaient l'entrée. Elle consiste en 26 vaisseaux de ligne, dont 7 à trois ponts, parmi lesquels se trouve la *Sainte-Trinité*, qui porte quatre batteries, en 11 frégates, une corvette et un brigantin. Le même jour, 6 Février, étoit entré à Cadix le convoi de troupes et munitions venant de Barcelonne, et qui, ayant relâché à Carthagène, en est sorti avec la grande escadre. Les troupes de ce convoi consistent en un bataillon de gardes Valones, un de gardes Espagnoles, et le régiment suisse de Schwaler.

Onze chaloupes canonnières sont à la veille de sortir de Carthagène. Deux sont destinées pour Malaga, deux pour Alicante; il paroît que les autres le sont pour Cadix. On ignore encore le véritable objet de ces préparatifs, tant terrestres que maritimes. Ont-ils quelque rapport avec ceux dont Brest et quelques autres ports françois sont le théâtre? Les deux puissances veulent-elles signaler le renouvellement de leur alliance, par quelque entreprise combinée et lointaine contre leur ennemi commun? En attendant que cette question soit résolue, il ne paroît pas du moins que le Portugal soit l'objet principal de l'animosité de notre gouvernement.

Nous avons ici des inquiétudes assez vives sur ce qui se passe à Barcelonne; quelques antécédens les avoient fait naître. Le retard du dernier courrier de cette capitale de la Catalogne, leur a donné plus de confiance. Nous ne tarderons pas à savoir si elles ont quelque fondement.

La mission de M. Cabarrus à Guadalaxara a déjà produit son effet. Il l'a remplie avec l'activité et l'intelligence qu'on lui connoit. Sur le compte qu'il en a rendu, la cour a nommé un nouvel administrateur des fabriques de cette ville; et on assure qu'il va lui-même en être nommé le protecteur.

De Vienne, le 4 Mars.

Outre les officiers que nous avons déjà nommés, S. M. l'Empereur a promu: *Au grade de Feldmaréchal-ieur-nant*: M. M. les généraux-majors Fitzgerald, Zopf, Manfrault, Bauder, Kheim, Guillaume Kerpen, Bajalich, Ott, Vincent comte Kollowrath, le prince de Reufs à Plauen, Henri XV. et Spork: *Au grade de général-major*: M. M. les colonels Lindenau, de l'état-major-général; Oppeln, de Hohenzollern; Wetzell, de Wenceslas Colloredo; Morczin, d'Esterbazy; Brandis,

de Deutschmeister; Wildzeck, de Stuart; Preschern, du régiment de Gradisca; Szentkeresty, d'Archiduc Joseph; Monroe, des carabiniers de l'Empereur; Szentkeresty, de Blarckenstein; Lufignan, de Klebeck; Dietrich, de Giulai; Bianchi, de Stein; Lattermann, d'Archiduc Charles, et Aussenberg, de François Kinski.

S. M. a aussi daigné nommer M. le général-major baron de Mack, Feldmaréchal-lieutenant et quartier-maitre-général près l'armée du Rhin. Elle a aussi résolu d'élever au grade de Feldmaréchal-lieutenant, le général-major prince de Reufs, Henri XIV, son ministre plénipotentiaire près la cour de Berlin.

La cour de Londres a offert à la nôtre un subside de 7 millions de livres Sterling pour la continuation de la guerre. Cette somme sera envoyée incessamment.

D'après un arrangement conclu entre le ministre de Portugal et le général de cavalerie Prince de Waldeck, avec le consentement de S. M. I. ce général prendra le commandement des troupes Portugaises pour 4 ans. Il partira dans peu de jours pour l' destination.

Comme le recrutement est terminé à Vienne et dans les faubourgs, il sera continué le 6 de ce mois dans le pays.

La maladie de S. A. R. l'Archiduc Joseph est une obstruction au foie; mais les médecins ont déclaré qu'il n'y avoit plus de danger.

Suite de Paris, du 1er Mars.

Poultier avoit imprimé qu'il avoit la preuve que des banquiers de Paris achetoient des uniformes pour le parti royaliste, et qu'en cas d'interpellation, il produiroit des témoins.

Le 5 Février, le bureau central a écrit à Poultier pour le prier de lui transmettre les preuves et les témoins; le 4, Poultier a répondu, par un petit billet fort honnête, que, sous deux jours, il livreroit le tout bien conditionné.

Le 7, le bureau central écrit de nouveau à Poultier qu'il a eu le tems de faire faire les preuves et les témoins, et qu'il est prié de le rappeler qu'il n'avoit demandé que deux jours. Le 8, Poultier a écrit une lettre fort hautaine au bureau central; il l'assure qu'il ne veut rien avoir à démêler avec lui sur cet objet, et qu'il écrira directement au directoire, en qui il a la plus grande confiance. La correspondance vient d'être officiellement rendue publique.

La *Sentinelle* nous donne le dénombrement des *Toasts* qui ont été portés dans le fameux dîner; voici les plus saillans: *A tous les Etats dont les constitutions sont fondées sur les droits des citoyens..... Au maintien de la constitution de l'an 3..... A l'ex-*

répartition du royalisme & de l'anarchie dans la République françoise.... A nos alliés.... A la paix. — Suivant le journal des *Hommes Libres*, cette fête a fait le délempoir des *chouans*. On avoit habillé, dit-il, dans un fallon doré, trois lavoyards en mendiens bien déguenillés, que l'on devoit lancer, comme des *Lazes*, au milieu du diner. Cette humaine plaisanterie a été dérangée par quelques petits accidens.,,

Le divorce de la citoyenne Tallien n'est pas encore prononcé, mais elle a déjà quitté la maison de son mari. Louvet assure que si cette Dame n'avoit craint de fournir un nouveau prétexte aux ennemis de son mari, elle s'en fût déjà séparée il y a longtems. Au reste, cette séparation n'a pour cause que l'incompatibilité d'humeur et non l'incompatibilité d'opinion, et les deux époux n'en resteront pas moins bons amis (dit Louvet).

Parmi les femmes conduites au Temple, on parle d'une blanchisseuse, de 14 ans, qui est, dit-on, le plus grand conspirateur-royaliste qui ait jamais paru depuis le commencement du monde.

Le département du Doubs vient de rendre un arrêté contre les prêtres, digne du régime de Robespierre. Non content de les retenir en prison, d'avoir vendu leurs biens, et de ne leur accorder pour subsistance que du pain et de l'eau, il leur envie l'affection de leurs parens et les bienfaits des ames charitables. Par cet arrêté, il est ordonné d'enlever à l'instant tous les autels qui sont dans les chambres des prêtres détenus (au nombre de 23); défense à ces prêtres d'y voir qui que ce soit; le concierge est autorisé à faire la visite dans toutes les chambres, et à toutes les heures du jour et de la nuit etc. etc. Cet arrêté (dit un de nos journaux) est bien propre à seconder l'envie que l'on témoigne de pousser les prêtres en Italie; mais ils ne donneront pas dans le piège; révolution pour révolution, ils préférèrent à une contrée étrangère, la France qui, malgré les persécutions et quoiqu'on en dise, aura toujours pour eux l'attrait de la patrie, et où la piété des fidèles peut encore fournir à leurs besoins. Soumis aux loix, soumis au nouvel ordre de choses, ils demeureront où la providence les a placés pour consoler les infortunés.

De la Haye, le 28 Février

Un grand nombre de troupes, la plupart françoises, se sont portées dans la Frise, où leur présence a été jugée nécessaire pour empêcher une nouvelle explosion. Cette marche

a donné lieu à la dislocation d'une grande partie de notre armée; et c'est pour régler la nouvelle répartition que le gouvernement a appelé à la Haye le général Dejean, commandant des troupes Bataves et françoises réunies; ce dernier remplace aussi ici, comme commandant, le général Beurnonville qui se trouve dans ce moment à Paris. Le nombre des personnes arrêtées dans la Frise, se monte déjà à plus de 200. L'on apprend qu'il y a eu aussi des mouvemens insurrectionnels dans quelques endroits de l'Overyssel; mais le calme a été bientôt rétabli par les mesures du général Dumonceau.

De Ratisbone, le 5 Mars.

M. le comte François de Sickingen, ayant demandé d'être admis à la diète générale de l'Empire, avec voix et séance, cette demande a été accueillie par S. M. I. qui en a fait part à la diète par un rescrit.

Suivant ce qu'on apprend, la cour de Petersbourg a fait des ouvertures au cabinet de Vienne, relativement à une pacification générale.

Mardi dernier, il est passé par ici un bataillon d'infanterie autrichienne qui se rend sur le Haut-Rhin. Hier, il est encore arrivé une division d'infanterie et d'arquebusiers, qui a fait séjour ici; ces troupes se sont remises aujourd'hui en marche, en criant *vive l'Empereur François II.*

Des Bords du Mein, le 10 Mars.

Les nouvelles du Tyrol annoncent l'arrivée de S. A. R. l'Archiduc Charles à l'armée d'Italie.

Suivant les lettres de Heydelberg, le mariage de S. A. S. le Duc régnant des Deux-Ponts, avec la Princesse Caroline de Bade, a dû être célébré le 9 à Carlsruhe.

Le 28 Février et les jours suivans, on a fait sauter la tête de pont de Huningue et les autres ouvrages. L'on a dû employer à cet objet près de 90 quintaux de poudre.

Il a été enjoint aux Etats du cercle de Suabe, de compléter au plutôt leurs contingens.

Les lettres de la Suisse parlent d'une insurrection qui a eu lieu dans les derniers jours de Février, à St. Gall. Le peuple de la campagne, prétendant que le Prince-Abbé vouloit le priver de ses droits, se rassembla en nombre & assiégea l'abbaye. Les habitans de la ville prirent aussitôt les armes; le canon fut braqué, & l'on occupa les portes. Ces mesures vigoureuses en imposèrent aux mécontents, qui se dispersèrent, après avoir fait quelque résistance.

D'après les nouvelles de Petersbourg, les clubs établis dans cette ville, ont été dissous, & les scellés apposés sur les lieux où se tenoient ces assemblées. M. le comte de Choiseul Gouffier, ci devant ministre de France à Constantinople, a été nommé par l'Empereur conseiller intime.

*** De la Révolution Françoise, par M. Necker. Cet ouvrage curieux, qui vient de paroître, se trouve chez M. Sireng, libraire, rue de Mayence. Edition soignée par l'auteur même, 4 vol. grand in 8vo. Prix 6 florins.*